



Animateur·rice du SAGE de l'Armançon

Contexte

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) est chargé de la mise en œuvre d'actions en faveur de la qualité des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur un territoire concernant 3 départements (Aube, Côte-d'Or et Yonne). Il est la structure porteuse de l'animation du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Armançon**. A ce titre, il assure le secrétariat administratif et technique de la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** de l'Armançon, instance indépendante spécifiquement créée pour élaborer, suivre et réviser le SAGE.

Le SAGE de l'Armançon est entré en 2019 en phase de révision pour assurer une meilleure protection des milieux aquatiques et humides en prenant en compte l'évolution du territoire et en intégrant le changement climatique. Le projet de SAGE révisé est en cours de consultation (enquête administrative puis enquête publique).

Objectifs de la mission

L'agent sera en charge d'animer la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon, de finaliser en régie la révision du SAGE et d'assurer l'animation du SAGE actuel, puis révisé.

Contenu de la mission

1. Animation du SAGE :

- Accompagner la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE (thématiques zones humides, zones d'expansion de crues, ruissellement, gestion des eaux pluviales)
- Créer un partenariat avec les acteurs forestiers pour la prise en compte de l'enjeu eau dans la gestion forestière,
- Organiser les retours d'expériences sur la protection des captages d'eau potable,
- Cibler les secteurs drainés les plus impactants sur la qualité de l'eau et accompagner la création de milieux tampon en sortie de drains,
- Affiner la cartographie du taux d'étagement des cours d'eau,
- Sensibiliser les aménageurs sur la gestion à la source des eaux pluviales,
- Former les membres de la CLE sur les différentes thématiques du SAGE et les sensibiliser sur les enjeux du bassin versant,
- Former les élus du territoire à la stratégie d'adaptation au changement climatique.

2. Appui au volet réglementaire de la CLE :

- Préparer les avis de la CLE sur les dossiers soumis par la Police de l'Eau.

3. Animation de la vie de la CLE et de la révision du SAGE :

- Alimenter les réflexions de la CLE pour permettre le débat,
- Organiser les réunions de la CLE et de son bureau (préparation, animation, rédaction des comptes-rendus),
- Contribuer à l'avancement du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en cours d'élaboration,
- Modifier si besoin les documents du SAGE révisé suite à l'avis du commissaire enquêteur,
- Réaliser des supports de communication pour diffuser le SAGE révisé.

4. Assurer le secrétariat administratif et technique de la CLE :

- Rédiger le bilan d'activité annuel de la CLE,
- Assurer le remplissage des indicateurs de suivi du SAGE.

A ces missions s'ajoutent la **participation à la vie de la structure** (réunions de service, mission transversale, opérations de communication de type salon des Récid'Eau de l'Armançon) et le suivi, si besoin, de formations en lien avec les thématiques du poste.

Positionnement au sein de l'équipe

L'agent bénéficiera de l'appui du Chargé de mission Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau pour l'animation et la révision. Il / elle travaillera avec les membres de la Commission Locale de l'Eau et les autres agents du SMBVA, qui sont autant de référents pour chacune de leur thématique (milieux aquatiques et humides, prévention des inondations, hydraulique douce, animation agricole).

Profil recherché

- Formation de niveau BAC +5 en eau, environnement ou agronomie.
- Connaissances générales dans le fonctionnement des milieux aquatiques et humides, des collectivités territoriales et des acteurs de l'eau (dont la CLE).
- Une expérience souhaitée sur un poste d'animateur dans le domaine de l'eau ou une fonction similaire serait un plus.
- Bonne connaissance en SIG demandée.
- Permis B exigé.

Compétences et qualités requises

- Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions (techniques ou d'animation) ;
- Compétences relationnelles, capacité d'écoute ;
- Esprit d'initiative ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Rigueur et bonnes compétences rédactionnelles ;
- Dynamisme et disponibilité.

Conditions de recrutement

Contrat de projet dès que possible jusqu'à fin 2024 (renouvelable).

Rémunération selon compétences et expérience.

Poste basé à Tonnerre (89) au sein d'une équipe d'une quinzaine d'agents.

Candidature (CV + lettre de motivation adressée à Monsieur le Président du SMBVA) à faire parvenir jusqu'au 17 avril 2023 par mail à edouard.benoit@bassin-armancon.fr.